



**Fonds de Consolidation de la Paix
République Centrafricaine**



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET**

PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2009

Soumis par :

Olusegun OLUBOWALE
SAPO, UNHCR
+236.72794432
olubowal@unhcr.org

Pays : République Centrafricaine

Domaine Prioritaire

Promotion de la bonne gouvernance et de
l'Etat de droit (Axe II, objectif 3)

N° du Projet : PBF/CAF/A-2

MDTF Office Atlas N°: 00066659

Intitulé du Projet : Projet d'amélioration de la
promotion et du respect des droits des femmes
dans l'Ouham Pendé et le Bamingui Bangoran

Organisation(s) UN

participant(s): UNHCR

Partenaires de mise en œuvre:

DRC (Danish Refugee Council) et AFJC
(Association des Femmes Juristes
Centrafricaines)

Budget du Projet (FCP) :

USD 368 090

Durée du Projet (mois): 18 mois

Date de transfert : 17 février 2009

Date d'achèvement (révisé): 16 juin 2010

- Après révision budgétaire accepté par le
comité de pilote, prévu le 31 avril 2010

Révisions/Rallonges Budgétaires :

Révision budgétaire approuvé le 12 février
2010 par le comité de pilotage PBF

RAPPORT NARRATIF ANNUEL

I. But

Objectif global : Amélioration de la promotion et du respect des droits humains en général et droits de la femme en particulier

Objectif spécifique :

- Amélioration des connaissances de la population et des femmes sur les droits des femmes
- Renforcement de la capacité des femmes à faire valoir leurs droits
- Amélioration de la situation des femmes et des filles

Lien entre le Projet et le Plan Prioritaire

Le projet se décompose en deux volets, un volet sensibilisation de la population et un volet de consultations juridique, médiation, orientation et accompagnement juridique. Les formations/sensibilisations permettent dans un premier temps de former/sensibiliser la population et plus particulièrement les femmes aux droits humains et ensuite d'expliquer et promouvoir le travail fait au sein des cliniques juridiques afin de s'assurer la compréhension et l'appropriation du service proposé par les femmes bénéficiaires. Le but de ces cliniques étant non seulement un travail continu de sensibilisation aux droits mais aussi de gérer une main courante afin de suivre l'évolution du type et du nombre de cas référés aux autorités afin de faire valoir des droits, tout ceci supporté par nos parajuristes.

Par conséquent, le projet vise le renforcement de l'état de droit et de la bonne gouvernance la promotion d'une culture de paix, de la démocratie et à la réconciliation nationale via un renforcement d'une association de la société civile œuvrant activement pour le respect des droits de l'Homme.

II. Ressources

Ressources financières:

Le projet est financé actuellement à 100% par le fond de consolidation. Le projet a en fin d'année soumis une révision budgétaire afin de s'assurer que les financements soient répartis de manière efficiente dans les différentes rubriques budgétaires. Le comité de pilotage a validé la révision budgétaire au cours du mois de février 2009. L'attente de cet accord du comité de pilotage a eu des répercussions négatives sur les activités du projet dans la mesure où aucune dépense n'a pu être engagée dans l'attente d'un accord formel du comité de pilotage.

Par ailleurs, en dehors de cette contrainte, il est opportun de noter le manque de coordination entre les différents projets financés par le fond de consolidation de la paix. Les projets accusant de lourds retard dans leur mise en œuvre, il n'a pas été possible de développer des mécanismes de coordination avec les projets financés par le FCP afin d'en démultiplier les effets.

Enfin, le manque de transparence sur la disponibilité des fonds conduit à des incertitudes sur la poursuite de certains projets qui nécessite une mise en œuvre sur une durée de 2 années. D'une part, la date de la disponibilité des fonds ne sont pas connus pour faciliter la continuité des financements mais d'autres part, la poursuite du financement est très incertaine pour des projets

qui, dans la cadre de la consolidation de la paix, nécessite plus d'une année de mise en œuvre afin d'atteindre un potentiel changement de comportement.

Ressources humaines:

Le projet est mis en œuvre par DRC en partenariat avec l'AFJC. Le « Protection Officer » DRC assurera le suivi de la mise en œuvre, le suivi financier et l'évaluation du projet de clinique juridique en étroite collaboration avec l'AFJC et les équipes des cliniques juridiques afin d'assurer le renforcement de leurs capacités dans la gestion de projet.

L'AFJC assurera la formation et la supervision des parajuristes dans chaque clinique juridique. Elles encadreront également en concertation avec les parajuristes les accompagnateurs qui seront les points focaux de la clinique juridique auprès de la population dans les quartiers.

III. Arrangements de Mise en œuvre et de Suivi du Projet

Mécanismes de mise en œuvre

Le projet est basé sur une approche progressive de dialogue avec la communauté. Le projet débute par des formations/sensibilisations massive sur les droits de l'homme et plus précisément de la femme avec des explications claires et détaillées sur les activités offerts au sein de la clinique juridique avec l'accueil des personnes, les consultations juridiques gratuites, les médiations/conciliations, les sensibilisations apportées aux femmes et aux filles liées aux problèmes de protections rencontrés par ces dernières.

Les premières campagnes d'information se sont limitées à traiter des thématiques générales sur le respect des droits de l'Homme afin de ne pas heurter les esprits et les traditions. Au fur et à mesure, l'impact des sensibilisations a été évalué et des discussions informelles ont ensuite été engagées avec la population sur des thématiques plus délicates telles que les mutilations génitales, les mariages et grossesses précoces. L'identification des parajuristes au sein même des communautés facilite le dialogue et la confiance de la population.

Procédures d'approvisionnement

Les approvisionnements ont été gérés par DRC tant pour la disponibilité du matériel de sensibilisation que pour la construction de la clinique juridique. La plupart des achats ont été réalisés en République Centrafricaine bien qu'à titre exceptionnel, certains achats ont été réalisés au Tchad en raison de certaines contraintes sur le marché local.

Systèmes de suivi

Le projet a été évalué dans ces différentes phases afin d'apporter les modifications nécessaires dans sa mise en œuvre. Ce projet a en effet été basé sur une approche flexible afin de s'adapter aux différents défis que représente la poursuite de changements de comportements et du renforcement d'un état de droit.

Les évaluations et le suivi mensuel de l'évolution des indicateurs de résultats sur base de la main courante de la clinique juridique et des tendances observées au cours des discussions/sensibilisations ont permis de poursuivre une réflexion constante et dynamique afin d'améliorer systématiquement l'impact du projet.

Evaluations et études

Suite à une évaluation réalisée au sien de la clinique juridique, des fiches de suivi ont été mises en place pour s'assurer d'un archivage du suivi effectué par les parajuristes dans le cadre des médiations/conciliations qui sont réalisées au sein de la clinique juridique.

IV. Résultats

Globalement, les objectifs du projet de clinique juridique ont été atteints à Paoua et seront atteints dans le proche future à Ndele si la situation sécuritaire nous permet de reprendre les activités.

L'impact des sensibilisations a été apprécié positivement par les autorités locales. Le sous préfet de Paoua et le Président du tribunal ont ainsi pu constater une augmentation des affaires portées devant les tribunaux dans le cadre de concubinage notoire et de versement de pensions. La clinique juridique de Paoua n'ayant fonctionné que 3 mois complet, il est trop tôt pour donner des analyses quantifiées de ces observations. Une méthodologie d'évaluation qualitative du projet est en cours et sera mis en œuvre en début d'année prochaine.

De fortes attentes de la population ont également été exprimées par la population lors de ces campagnes, et en particulier par les femmes et les filles. Les évaluations post formations ont démontré que les femmes et les filles ont maintenant une compréhension de leur droit et qu'elles sont titulaires des mêmes droits que les hommes. Les sessions de formations étaient toutes achevées sur la présentation des activités de la clinique et les attentes exprimées à cet égard étaient fortes. Les premières statistiques après le premier mois complet d'activités illustrent le niveau de ces attentes. Pour rappel, 17 consultations, 6 médiations (4 réussies et 2 en cours), 1 accompagnement juridique concrétisé par un dépôt de plainte et le suivi de l'affaire ont été réalisés par l'équipe des parajuristes et de la femme juriste dans la clinique juridique de Paoua.

Enfin, bien qu'au départ certains hommes refusaient que leurs femmes participent aux formations, le travail de sensibilisation a atteints ces objectifs. Les hommes ont été progressivement intégrés dans le planning de formation sans pour autant qu'ils ne deviennent les premiers bénéficiaires de ces formations. Cette révision stratégique a eu un impact positif et lever les critiques que les hommes formulaient contre cette campagne.

Une partie des activités se poursuivront en début d'année 2010 afin d'atteindre les objectifs du projet sous réserve de l'acceptation de la prolongation du projet (*no-cost extension*). Le projet n'ayant été effectivement débuté qu'en mai après la signature du protocole d'entente le 8 mars avec l'UNHCR, le projet continuera jusqu'au mois d'avril 2010.

Réalisations principales

Paoua :

- Formation de 2200 personnes au total soit 63 groupes dont les autorités locales, religieuses et forces de sécurité et groupement économiques et sociaux. La majorité des personnes formées étaient des femmes mais 10 de ces groupes étaient mixtes ou composés exclusivement d'hommes et de jeunes hommes.
- Formation de 3 parajuristes et 10 points focaux

- Construction et équipement de la clinique juridique
- 21 consultations juridiques et 6 médiations/conciliations au cours des 3 mois suivants l'ouverture de la clinique juridique (d'octobre à décembre)
- Soutien aux groupements locaux de femmes dans leurs initiatives en lien avec la promotion des droits de l'Homme. (Ex : journée internationale de la femme)
- Sensibilisation bihebdomadaire avec de petits groupes de femmes et de filles sur des thématiques sensibles tel que les mutilations génitales féminines, les mariages et grossesses précoces, les violences domestiques, la scolarisation des filles, etc.

Ndele :

- Formation de 1260 personnes au total, dont 560 hommes et 700 femmes réparties en 65 groupes. Les autorités locales, les forces de sécurité, le personnel des ONG internationales, les groupements économiques et sociaux ont été formés. Les hommes ont été intégrés de plus en plus à la formation sur la base des recommandations de la population et des femmes en particulier qui souhaitent que leurs époux aient une compréhension commune des droits de la femme et ainsi soulever un débat sur le rôle et les responsabilités de la femme dans la famille et dans la communauté.
- Formation de 4 parajuristes et 20 points focaux
- Identification d'un terrain pour la construction de la clinique juridique

Contraintes et défis

Les croyances et le poids des traditions sont les principaux obstacles à la diminution de la violence fondée sur le genre et sur le sexe. Il n'est pas rare d'entendre dans les formations que c'est normal qu'une femme soit battue par son mari, les femmes considèrent qu'un certain niveau de violence est acceptable. Les évaluations pré-formations ont démontré que les femmes ne pensaient pas être titulaires des mêmes droits que les hommes.

Le niveau d'éducation et d'alphabétisation a également été un défi majeur à la mise en œuvre du projet. La plupart des évaluations pré et post formations étaient des évaluations orales dans la mesure où ces bénéficiaires ne savaient pas lire ou écrire. Ce constat est d'autant plus fort à Ndele où la majorité des femmes formées sont complètement analphabètes.

A Ndele, afin de faire face à ces contraintes, 1 parajuriste supplémentaire a été identifié et ainsi porter l'équipe à 4 parajuristes. De manière générale, un système de coaching avec l'appui de l'AFJC a été développé afin de renforcer les capacités des parajuristes et s'assurer de leurs capacités à gérer le fonctionnement des cliniques juridiques.

Enfin, la situation sécuritaire de Ndele est le dernier défi dans la mise en œuvre du projet. Les activités de DRC et ceux des autres organisations humanitaires ont été temporairement suspendues suite l'attaque des rebelles du CPJP, en date du 25-26 novembre 2009. Vu cet état d'insécurité, le planning des activités à Ndele a été retardé. La formation des parajuristes et des points focaux a été suspendue ainsi que la construction de la clinique juridique. Les activités ont cependant repris en début d'année 2010 après une stabilité relative de la sécurité dans la ville de Ndele et la mise en place de règles de sécurité.

Impact lié aux partenariats principaux

Les autorités locales et judiciaires se sont fortement impliquées dans le projet dans le cadre tant des sensibilisations que du suivi des cas individuels. L'impact des sensibilisations a été apprécié positivement par les autorités locales. Le sous préfet de Paoua et le Président du tribunal ont ainsi pu constater une augmentation des affaires portées devant les tribunaux dans le cadre notamment de concubinage notoire et de versement de pensions.

Par ailleurs, le partenariat avec l'AFJC est la clé de réussite de ce projet. L'AFJC s'est impliqué de manière dynamique dans les formations et l'établissement des cliniques juridiques de Paoua et Ndele. Ce dynamisme et le statut local de cette association a en effet facilité le dialogue avec la communauté locale.

Adaptations de stratégie et de mise en œuvre

Le renforcement des capacités de l'AFJC a été renforcé et doit impérativement se poursuivre afin de s'assurer de la durabilité du projet. Les compétences de l'AFJC dans le cadre des formations, sensibilisations et gestion des conflits n'est plus à démontrer mais cependant, il est indispensable de renforcer l'AFJC dans la gestion de projet et l'accompagner dans sa démarche de restructuration en ONG locale.

Le suivi de l'AFJC dans la réalisation quotidienne des activités s'est révélé indispensable pour le renforcement des capacités des parajuristes qui ont en charge la gestion des cliniques juridiques.

Autres informations pertinentes

Le domaine de la consolidation de la paix requiert des actions de longues durées (au moins 2 ans) bien que les projets financés par le FCP ont une portée de 1 an. Cette problématique a un impact direct sur le projet de clinique juridique qui vise un changement de comportement dans le domaine de la promotion des droits et du renforcement de l'état de droit à l'égard des femmes en particulier.

V. Plan de travail futur

Actions prioritaires et dépenses prévues pour la période suivante

Il est primordial de poursuivre le renforcement des capacités de l'AFJC afin de s'assurer de leur capacité à assurer le fonctionnement des cliniques juridiques. La durabilité du projet tient essentiellement à la poursuite du renforcement des capacités de l'AFJC qui poursuit les changements structurels. L'AFJC qui est actuellement une association a en effet engagée un processus de transformation en ONG locale. Ce changement structurel permettra à terme à l'AFJC de recevoir des subventions étatiques pour son fonctionnement et à se spécialiser dans la recherche de fonds auprès des bailleurs et dans la gestion de projet qui sont les conditions fondamentales à la durabilité du projet de clinique juridique.

Le projet doit se poursuivre au début de l'année 2010 afin d'atteindre les résultats prévus du projet qui ont été partiellement retardé en raison des problèmes de sécurité à Ndele. Au cours de ce dernier trimestre, les actions prioritaires sont :

- achever les activités de formation des parajuristes et points focaux et la construction de la clinique juridique de Ndele

- renforcer les résultats acquis à Paoua sur base d'une analyse des consultations et négociations/conciliations et des tendances qui se dégagent lors des sensibilisations sur des thématiques sensibles avec les femmes et les filles

Modifications majeures planifiées

Aucune modification majeure sur la stratégie de mise en œuvre n'est à noter.

VI. Indicateurs de performance

Résultats attendus :	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Résultats atteints
- 3000 personnes sont sensibilisées aux droits des femmes (80 groupes à Paoua et 40 à Ndele)	Evolution des connaissances des participants au cours de la formation Augmentation des témoignages et processus juridiques engagés par des femmes	Evaluation pré et post formation Entretiens avec chefs de communautés Rapports de missions de formation de l'AFJC, Presse, Main courante de L'AFJC Rapports de protection. Rapports et registres des tribunaux	- 3460 personnes sensibilisées. (2200 personnes au total soit 63 groupes à Paoua et 1260 personnes soit 65 groupes)
- 10 para-juristes sont identifiés et formés et - 2 cliniques juridiques sont ouvertes et fonctionnent - Au moins 5 cas de violences contre les femmes sont résolus par la justice, ou en cours de résolution dans chacune des localités		-Evaluation pré et post-formation des para-juristes - Consultation des registres des cliniques juridiques - Consultation des rapports des cliniques juridiques - Mission d'évaluation par l'AFJC (siège) et DRC	- 7 parajuristes de bon niveau identifiés et formés - 1 clinique juridique construite et un terrain identifié pour la construction de la seconde - 6 médiations/conciliations ont été menées au cours des trois mois après l'ouverture (oct.-déc.) - 21 consultations ont été réalisées au cours des trois mois après l'ouverture (oct.-déc.)

VII. Abréviations et sigles

AFJC :	Association des femmes juristes centrafricaines
CPJP :	Convention des patriotes pour la justice et la paix
DRC :	Danish Refugee Council
FCP :	Fonds de consolidation de la paix
ONG :	Organisation non-gouvernementale